

<http://www.snetap-fsu.fr/Changer-de-cap-pour-valoriser-l.html>



Communiqué intersyndical du 9 octobre 2012 du SNUEP-FSU,
SNEP-FSU, SNETAP-FSU

Changer de cap pour valoriser l'enseignement professionnel public

- Nos Actions - Communiqués -



Date de mise en ligne : vendredi 12 octobre 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

L'Intersyndicale FSU de l'enseignement professionnel (SNUEP [SNEP](#) SNETAP) réagit au rapport de la consultation "Refondons l'École".

Le rapport de la consultation a été rendu public vendredi 6 octobre. Nos organisations syndicales (SNUEP-[FSU](#), [SNEP](#)-FSU, SNETAP-FSU) partagent en grande partie le constat des rapporteurs : école à plusieurs vitesses, plus injuste socialement, système éducatif en panne qui arrive de moins en moins à faire réussir les élèves les plus fragiles, des résultats qui baissent et des sorties sans qualification qui stagnent.

Nous partageons aussi la nécessité de refonder l'École afin de permettre enfin une réelle démocratisation en s'attaquant à la difficulté scolaire, en créant du commun et en réaffirmant le rôle central de l'État, garant de l'égalité sur tout le territoire. Dans cet objectif, nos organisations ont participé à la consultation et ont fait des propositions de revalorisation de l'enseignement professionnel et agricole public.

Dans la partie sur l'enseignement professionnel valorisé, la seule proposition sur laquelle nous pouvons nous retrouver est la mise en place d'un droit à la réorientation avec la réorganisation de véritables passerelles.

Pour le reste, ce rapport affiche des préconisations fondées sur de pseudos consensus et majoritairement refusés par les personnels concernés, comme la réforme de la voie professionnelle. Nos organisations ont démontré qu'elle avait fortement dégradé la qualité des formations dispensées, ainsi que les conditions de travail des personnels, mais aussi que les conséquences étaient négatives sur la réussite des jeunes les plus fragiles (10 à 15 % d'écart en matière de réussite à l'examen du bac professionnel selon les options entre les élèves ayant suivi un parcours en 4 ans et ceux ayant suivi un parcours en 3 ans).

De plus, ce rapport reprend à son compte les propositions de l'ARF sur le pilotage des cartes de formation et sur la complémentarité entre les formations en apprentissage et les formations professionnelles sous statut scolaire, alors que ces questions sont loin de faire l'unanimité et qu'elles sont encore en débat notamment que le cadre d'une prochaine loi de décentralisation.

Enfin, le rapport fait quelques propositions (seconde professionnelle de détermination ou modularisation des enseignements) qui n'ont pas été débattues dans l'atelier dédié à l'enseignement professionnel.

Rien dans les préconisations ne fait apparaître un changement de cap par rapport aux politiques menées ces dernières années sur l'enseignement professionnel.

Nos organisations demandent toujours que soient réintroduits des parcours en 4 ans pour les élèves issus de la classe de 3ème, que les contenus d'enseignement soient repensés, que les modalités de certifications des diplômes soient remises à plat et que la formation et le recrutement des [PLP](#) soient enfin améliorés.

Après cette concertation, le [SNUEP-FSU](#) le [SNEP-FSU](#) et le [SNETAP-FSU](#) demandent que le ministre change de cap par rapport aux politiques menées ces dernières années et prenne des décisions concrètes et rapides pour améliorer la réussite des lycéennes et lycéens professionnels et les conditions de travail de leurs enseignants.

Nos organisations attendent que dans une démarche concertée des ministères, ceux-ci précisent les objets de la négociation, la méthode et le calendrier. Elles se tiennent prêtes à discuter avec les ministères concernés pour que soit enfin mis en place un plan national de promotion et de valorisation du service public de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire.

SNUEP-FSU : Jérôme DAMMEREY 06 29 41 20 10

SNEP-FSU : Didier SABLIC 06 20 66 73 04

SNETAP-FSU : Olivier BLEUNVEN, Jean Marie LEBOITEUX, 06 09 21 02 90